



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

**Assemblée Permanente**

Madame, Monsieur le secrétaire général  
chambre de métiers et de l'artisanat  
chambre de métiers et de l'artisanat  
interdépartementale  
chambre régionale de métiers et de l'artisanat  
chambre de métiers et de l'artisanat de région

Paris, le **02 NOV. 2018**

N/Réf. : 2018-1188-D

Objet : Avis de vacance emploi de secrétaire général  
(Article 20-II du statut)

---

Madame, Monsieur le secrétaire général,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

**la Chambre de métiers et de l'artisanat interdépartementale Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne recrute au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

**un(e) secrétaire général positionné(e) rang 6**

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 24 novembre 2018 sous pli confidentiel à

Madame la présidente  
CMAI Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne  
46 rue du Général de Larminat  
33073 Bordeaux Cedex

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Julien GONDARD  
Directeur général adjoint

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

**ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS**

12 avenue Marceau - 75008 Paris - Tél. : +33 1 44 43 10 00 - Télécopie : +33 1 47 20 34 48 - Internet : [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) - Courriel : [info@apcma.fr](mailto:info@apcma.fr)